

Compte Rendu du CONSEIL d'ECOLE – mardi 09 novembre 2021 - 19h30

Présents - Excusés - Absents (voir feuille d'émargement en annexe de l'original du compte-rendu)

Le Conseil commence par la séance habituelle des présentations. Bienvenue à tous les nouveaux parents élus.

1) RENTREE 2021

• Elections des représentants de parents d'élèves

2021/2022 : 25,17 % de participation	2020/2021 : 25,56 % de participation
2019/2020 : 23,88 % de participation	2018/2019 : 19,59 % de participation
2017/2018 : 24,59 % de participation	2016/2017 : 27,29 % de participation
2015/2016 : 27,42 % de participation	2014/2015 : 23,26 % de participation

- Une petite baisse cette année ! Mais entre les classes fermées, les sorties scolaires et les problèmes de photocopieuse, la baisse est au final dérisoire...
- Tous les membres présents sont-ils d'accord pour que les prochaines élections des représentants des parents d'élèves pour l'année 2022/2023 se tiennent également uniquement par correspondance ? **Vote unanime pour un accord => proposition validée.**
- Parents d'élèves : merci aux enseignantes de vérifier les enveloppes (nom / signature) afin de limiter le nombre de votes nuls.

• Equipe enseignante & Effectifs

309 élèves à ce jour (2 départs en 1^{ère} période : 1 en CM1 et 1 en CP et une arrivée en CP hier).

Maternelle

CLASSE	NOMBRE D'ELEVES	REPARTITION	ENSEIGNANT(e)(s)	Atsem
PS/MS	29	17 / 12	Servane TORDO	Anne-Sophie DESBOUIS
MS	28		Fabienne MOREAU	Nathalie BERCHOT
PS/GS	28	16 / 12	Joanna MARCHOIS	Agnès QUERCY
GS	25		Eulalie LE BIGOT Cécile LAURENS (le vendredi)	Agnès QUERCY
TOTAL	110		33 PS – 40 MS – 37 GS	

Elémentaire

CLASSE	NOMBRE D'ELEVES	REPARTITION	ENSEIGNANT(e)(s)
CPA	21		Carla FERREIRA-MARTINS
CPB	23		Fanny BRUNEAU
CE1	25		Cécile LEFEBVRE
CE1/CE2	24	12 / 12	Sophie SERGENT
CE2	28		Cécile PIERLET & Philippe PLEAU (le lundi)
CM1	26		Nathalie BAILLEUX
CM1-CM2	25	11 – 14	Anouk SECA
CM2	27		Séverine COLONNA (jeudi-vendredi) Carole AUGEREAU (lundi-mardi)
TOTAL	199		44 CP – 37 CE1 – 40 CE2 – 37 CM1 – 41 CM2

Quid de l'évolution des effectifs : pas de visibilité à ce jour. Tout dépendra du nombre de futurs PS.

• **Les orientations ministérielles pour la rentrée**

- l'École comme lieu d'apprentissage au service de la poursuite de l'élévation du niveau général ;
- l'École comme lieu où se construisent le rapport à l'autre et la vie en société, adossés aux valeurs de la République et à une culture humaniste ;
- l'École comme lieu où chacun a sa place, en donnant plus à ceux qui ont moins pour assurer l'égalité des chances, en veillant à la pleine santé de tous et en parachevant la transformation de l'École inclusive ;
- l'École comme lieu fondé sur une équipe éducative soudée.

• **Projet d'école**

Nous allons le retravailler activement cette année (journée de travail sur le sujet le 24 novembre prochain). Il s'articulera notamment autour des valeurs citoyennes et des domaines d'apprentissages français/mathématiques, en fonction des résultats de nos élèves aux évaluations nationales de septembre 2021 (plutôt dans une bonne fourchette dans l'ensemble cette année).

• **Les ATSEMS**

À la suite du départ de Madame GUILBAUD et à la nouvelle affectation professeur / niveau(x) de classe pour cette nouvelle rentrée scolaire, les services des atsems ont été réorganisés (cf. tableau des effectifs ci-dessus). A noter que la classe de GS bénéficie des services de Madame QUERCY environ 2 heures par semaine.

• **Obligation scolaire en maternelle**

Les demandes d'aménagement du temps scolaire pour les PS sont, cette année encore, moins nombreuses que l'année dernière. Il y en a eu 5 en première période, dont 3 pour les 4 après-midis. Les enseignantes de maternelle souhaitent que ces enfants reviennent plus régulièrement à partir de la période 3.

• **Règlement intérieur et charte informatique**

Aucune modification n'a été apportée au règlement intérieur. Il a été envoyé ce jour aux Représentants des Parents d'Elèves. Je vous remercie de bien vouloir me faire un retour vendredi au plus tard avant qu'il soit diffusé dans les cahiers de liaison en même temps que le compte-rendu de ce conseil d'école ; en maternelle, les parents doivent signer le règlement intérieur et la charte de la laïcité ; en élémentaire, les parents doivent signer le règlement intérieur, la charte de la laïcité et la charte informatique. Je rappelle que nous n'autorisons pas les jouets à l'école, car cela génère souvent des disputes et des pertes de temps dans la gestion de ces querelles. Deux règlements intérieurs sont émis : un à destination des familles de maternelle et un autre à destination des familles d'élémentaire.

• **Mise en place des protocoles sanitaires au sein de l'école**

Nous sommes toujours en niveau 2 selon le dernier protocole sanitaire paru en août : masques obligatoires pour les adultes et les élèves à partir du CP, avec un « relâchement » en cours de récréation ; limitation des brassages ; gestes barrières toujours de mise...

Nous avons eu 3 classes fermées (CPA ; CE1/CE2 puis CM1) de manière successive entre fin septembre et début octobre. Pour au moins 2 de ces 3 classes, il semble que la fermeture ait été inutile, les tests PCR des élèves, évalués positifs au test antigénique, s'étant révélés négatifs. Mais une fois la machine lancée, nous n'avons pas pu revenir en arrière et abrégé la fermeture.

Petit rappel aux adultes : le masque est obligatoire dans l'enceinte de l'école... sur la bouche et sur le nez !

• APC

Les APC ont lieu tous les lundis et mardis entre le 13 septembre 2021 et le 7 juin 2022, sauf en CM2, où les APC sont assurés principalement le vendredi, en raison des temps partiels des enseignantes. Un calendrier a été adopté en début d'année et transmis à notre inspection.

• Livrets scolaires

MATERNELLES

En GS, les parents auront une synthèse des acquis des élèves en fin d'école maternelle. En cours d'année de la PS à la GS, des classeurs de réussites ou carnets de suivi des apprentissages sont le lien entre la famille et l'école (entre autres). Il y aura 2 remises : au cours des 2 premières semaines de février – remise en mains propres à chaque famille – et première semaine de juillet.

ELEMENTAIRES

Le LSU (Livret Scolaire Unique) sur 2 semestres est reconduit. Remise aux mêmes dates que les livrets des maternelles. Tous les enseignants de l'école recevront les parents individuellement pour la remise du livret du 1^{er} semestre. Les modalités de ces rencontres vous seront notifiées par l'enseignant de votre enfant. **Les parents gardent le livret qui leur est remis à chaque semestre.** Il n'est retourné à l'école qu'en cas de commentaire de la famille.

• Piscine

Le sujet est évoqué tous les ans mais toujours sans solution valable à ce jour : transports, coûts et temps consacré à l'activité. Pour information, la Mairie étudie le concept de piscine en "camion-truck".

• Projets

USEP : CE1 / CE1/CE2 et CE2 : escalade randonnée le 1^{er} octobre.

CM1, CM1/C2 et CM2 : randonnée nature le 8 octobre sur le plateau de Saclay, dans le cadre de la communauté d'Agglo (ferme de Viltain).

Les enfants céréalistent : plantation de blé dans le jardin et la cour de l'école. 3 interventions : octobre (plantation du blé), en mars et en juin (récolte) pour la classe de CM1/CM2.

Des poules à l'école : voir si le projet peut se faire en lien avec le centre de loisirs et la mairie (4 poules : nécessité d'un enclos avec poulailler). Classes concernées : CM1 ; CM1/CM2 et CM2.

Projet danse : avec la mairie, intervention d'une professeure de danse pour 1 ou 2 classes. Rendez-vous préalable le 16 novembre.

Hamlet : le 16 septembre (spectacle vivant sur une histoire pas drôle mais rendu très drôle grâce à la mise en scène et au jeu des acteurs).

Cross le 21 octobre.

Classe transplantée en Normandie (plages du débarquement) du 16 au 20 mai pour les classes de CM/CM2 et CM2. Demande d'aide au projet à la Mairie.

Moyen-Âge : 10 décembre pour tous les CM1.

Préhistoire : 6 janvier pour tous les CE2.

Pierre et le loup : 14 décembre au théâtre de Longjumeau pour toute l'école.

Petits champions de la lecture en janvier pour les élèves de CM1 et de CM2 qui le souhaitent.

USEP pour tous.

Phasmes chez les PS/GS. Un hamster chez les CE1.

Jean de la Fontaine : projet Versailles De la Fontaine à Molière annulé ce jour. Continuité en classe sans atelier et sans visite au château. Classes de CE1/CE2, CM1, CM1/CM2 et CM2.

2) BILAN de la COOPERATIVE SCOLAIRE 2020-2021

Je laisse la parole à Mme LE BIGOT, gestionnaire de la coopérative scolaire des Marais. Son compte-rendu sera annexé au présent compte-rendu de ce 1^{er} conseil d'école.

3) TRAVAUX – MENAGE - SECURITE

TRAVAUX

- Une classe repeinte cette année + la salle des maitres + mon bureau + le couloir principal + les toilettes des filles + l'accès au sas + les ateliers.
- Des réfections également au centre de loisirs et à la cantine.
- Bardage de l'école.
- Luminaires tous remplacés.
- Films anti-uv à l'étage.

MENAGE

Du mieux depuis le nouveau marché ! Même si ce retour de vacances n'était pas probant. Merci à Isabelle KUSTICK de veiller au grain et d'assurer l'interface avec la société de ménage.

SECURITE

Le plan Vigipirate est toujours à son maximum.

Un exercice sécurité incendie et un exercice PPMS ont été réalisés en 1^{ère} période, en lien avec les services techniques et la gendarmerie. Les prochains se tiendront en 3^{ème} et en 5^{ème} période.

4) QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a pas eu de questions en amont de la part des parents élus.

Scoléo (achats de fournitures scolaires) reconduit.

Mairie : un abonnement à l'application "prof express" a été initialisé. Tout parent pourra s'inscrire et faire bénéficier son enfant d'une aide aux devoirs ou d'une aide personnalisée – plateforme accessible pour tous les niveaux d'enseignement. Les réponses, les solutions et/ou l'aide sont apportées par téléphone ou visio.

Bowling : un partenariat commune / éducation nationale a été initialisé sur Ballainvilliers, à destination des élèves de Cycle3. Un ou deux kits bowling seront prêtés aux écoles et une sortie au bowling de Ballainvilliers est prévue.

La séance est levée à 20h50.

BILAN COOPERATIVE SCOLAIRE DES MARAIS 2020/2021

Pour l'année 2020/2021, le solde du compte de la coopérative est encore relativement élevé. Nous finissons l'année avec un excédent de **10 489,16 €**.

Nous avons débuté l'année scolaire avec un solde créditeur élevé de **10290,36€**.

Donc, nous pouvons constater un certain équilibre entre les entrées et les sorties.

Malgré un contexte sanitaire particulier et limitant, toute l'école a participé à un projet intitulé « Grand Nord ». En effet, l'école a suivi un aventurier-explorateur durant son périple. Le point fort de ce projet a été bien entendu, la venue de Sébastien avec ses chiens. Moment extraordinaire qui a permis à tous nos élèves (et à l'équipe enseignante !) de sortir du quotidien de l'école et de découvrir la vie d'un explorateur et surtout d'avoir des chiens adorables au sein de l'école !

Pour l'année 2020/2021, l'école des Marais a aussi pu profiter d'activités sportives grâce à l'USEP. Habituellement, les classes font 2 sorties sportives dans l'année. Avec le contexte sanitaire de l'an dernier, l'USEP n'a pu nous proposer qu'une seule intervention à l'école pour chaque classe : jeux olympiques et jeux d'antan. Les années précédentes, nous demandions aux familles une participation financière de 7€ pour financer la cotisation USEP. Mais comme aucun déplacement n'a eu lieu (les déplacements en car sont payés à 50% par la coopérative habituellement), c'est la coopérative qui a payé l'intégralité de la cotisation.

Pour l'année 2020/2021, nous avons rentré **13 901,41 €** et dépensé **13 637,57 €**.

Dans le détail des sorties :

- **1 436,90 €** de factures pour l'école (abonnements, cotisation USEP, cross de l'école, Lire c'est partir)
- **5 370,95 €** de photos (35% du montant payé par les familles)
- **1 590,76 €** environ pour les projets de classe
- **748,55 €** Cotisation + assurance OCCE + don solidarité
- **3 610 €** projet « Grand Nord »
- Autres factures (cross de l'école, remboursements familles année N-1...)

Dans le détail des entrées :

- **4 925 €** de dons des familles pour la coopérative
- La recette des photos a rapporté **2 892,05 €** (8 263 € payé par les familles)
360 € de remboursement par le zoo de Thoiry (sortie prévue au printemps 2020)